Bretagne, Morbihan
Locmaria
Pointe du Bugul

Batterie, Pointe du Bugul (Locmaria)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00008992
Date de l'enquête initiale : 1973
Date(s) de rédaction : 1973, 2017
Cadre de l'étude : étude d'inventaire , enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales 1830-1870 dans les îles de Bretagne Sud
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA56000035

Désignation

Dénomination : batterie
Précision sur la dénomination : batterie de côte
Appellation : Batterie du Bugul, Fort du Bugul
Parties constituantes non étudiées : batterie, corps de garde

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : ZB, 342. batterie du 19e siècle ; ZB, 343. batterie du 18e siècle

Historique

Lors de son passage à Belle-Île en 1689, Vauban reconnaît l'importance de la position de la pointe du Bugul pour la défense des Grands Sables et de l'anse de Port Yorc'h, et demande la construction de plusieurs batteries. Une batterie est attestée à l'extrémité de la pointe dès la fin du 17e siècle. Elle est encore mentionnée en 1705. En 1747, elle est armée de deux canons de 36 livres, un de 24 livres et quatre de 12 livres, et d'un mortier. Une deuxième batterie située 70 mètres en arrière est construite à la fin du 18e siècle. En 1803 et en 1813, la batterie basse est armée d'un mortier de 12 pouces, et la batterie haute de trois canons de 24 livres. Outre le corps de garde et le magasin à poudre situés dans la partie basse, la position est équipée d'un fourneau à réverbère dans la partie haute.
La "Commission mixte d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles" de 1841 conserve la batterie du Bugul pour contribuer à la défense des Grands Sables, et lui affecte deux canons de 30 livres et quatre obusiers de 22 cm. Un corps de garde défensif n° 2 doit lui servir de réduit.
Dès l'étude des premiers projets en 1847-1848, et à leur reprise en 1857, l'opportunité de réutiliser la batterie basse divise les ingénieurs militaires. Le chef du génie base son projet de 1847 sur la division de la batterie en deux parties, basse et haute. Il est désavoué par le Comité des fortifications dans son avis du 11 juillet 1848 qui demande l'abandon de la batterie basse et la construction d'une batterie haute composée de deux parapets d'artillerie opposés reliés par une traverse en terre. Début 1857, le chef du génie établit son projet en suivant ces indications, avant que la redécouverte derrière une étagère du registre où étaient consignés les ordres laissés par l'Inspecteur général en tournée en 1848, le général Noizet, lui fasse revoir sa copie dans le sens de la conservation de la batterie basse. Dans son avis du 15 janvier 1858, le Comité tranche une nouvelle fois en faveur d'une batterie haute en deux parties réunies par un épaulement continu.
Avec les batteries de la Biche et de La Ferrière qui concourent avec elle à la défense des Grands Sables, la batterie du Bugul fait partie de premiers ouvrages du programme de la commission de 1841 pour Belle-Île à être entreprise. L'épaulement de la batterie proprement dite en construit en 1858. Le corps de garde crénelé pour 30 hommes en 1858-1859. Les "dés" en maçonnerie des plates-formes d'artillerie sont mis en place en 1862.
La batterie n'est pas conservée par la commission de défense des côtes en 1874. Elle est déclassée par la loi du 27 mai 1889, versée aux Domaines le 26 juin 1890 et vendue à un négociant de Palais le 11 septembre 1891.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, un petit détachement allemand chargé de la surveillance de la côte stationne sur le site.

Période(s) principale(s) : 3e quart 17e siècle (), 2e moitié 18e siècle (, détruit), 3e quart 19e siècle ()
Dates : 1705 (daté par source), 1858 (porte la date, daté par source, daté par travaux historiques), 1859 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre :

Description

Le site du Bugul comporte deux batteries :
- l'ancienne batterie basse du 18e siècle ;
- la batterie de 1858-1859.

La batterie basse est un ouvrage en forme de fer à cheval, en terre et maçonnerie de moellons grossiers, fermée à la gorge. Elle dispose d'un corps de garde et d'un magasin à poudre.
L'ancienne batterie haute, située à l'emplacement de la batterie du 19e siècle, n'existe plus.
La batterie de 1858-1859 se compose d'un fort massif terrassé en forme de fer à cheval. Les emplacements pour l'artillerie occupent les extrémités de ce massif, au nord-ouest et au sud-est. Le corps de garde crénelé est placé au milieu, bien couvert par les masses de terre. La batterie est ouverte à la gorge.
Actuellement, les terrassements sont encore bien visibles malgré les arbres qui ont poussé dessus.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : schiste ; granite ; terre

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Éléments remarquables : batterie, corps de garde
Sites de protection : loi littoral, site classé, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
Protections : inscrit MH, 2000/10/30
Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Ce dossier correspond à une transcription numérique d’éléments d’enquêtes antérieures à 2000. Tout enrichissement est le bienvenu.

Références documentaires

Documents d'archive

- **1 VD 57. Batteries des côtes de Bretagne avec leur armement, 1747.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 4, Frontières de la France : 1 VD 57, Défense de la frontière des côtes de Bretagne, 1683-1759. **Batteries des côtes de Bretagne avec leur armement, 1747**.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VD 57

- **3 W 55. Tableau d'armement des côtes de la Direction d'Artillerie de Nantes au 1er frutidor an 11e [20 août 1803].**
  Service historique de la Défense, Département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 55, Direction de Nantes. **Tableau d'armement des côtes de la Direction par arrondissement et par batteries au 1er fructidor an 11e [20 août 1803]**.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 55

- **3 W 32. Directions d'Artillerie de Nantes et de Brest. Etat général de l'armement des batteries de côtes au 1er juillet 1813.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient).

Directions d'Artillerie de Nantes et de Brest. État général de l'armement des batteries de côtes au 1er juillet 1813.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 32

- **3 W 32. Projet d'armement des côtes du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement des côtes du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843**.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 32

- **1 VK 42. Avis du Comité des fortifications du 7 novembre 1844.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 42, Travail de la commission d'armement des côtes sur les frontières maritimes, 1844. **Avis du Comité des fortifications du 7 novembre 1844**.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 42

- **1 VK 577. Commission de défense des côtes : tableau faisant connaître le nombre, l'armement et le classement des batteries de côtes, 1860-1862.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 577. **Commission de défense des côtes : tableau faisant connaître le nombre, l'armement et le classement des batteries de côtes des 1er (Cherbourg), 2e (Brest), 3e (Lorient), 4e (Rochefort) et 5e (Toulon) arrondissements maritimes, de la Corse, de l'Algérie et des colonies, 1860-1862**.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 577

- **1 VH 292. Place de Belle-Ile, Mémoire du chef du Génie sur les projets extraordinaires pour 1847, 14 janvier 1847.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 292, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1847. **Direction du Génie de Nantes, Place de Belle-Ile, Mémoire du chef du Génie sur les projets extraordinaires pour 1847, 14 janvier 1847.**
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 292

- **1 VK 582. Avis du Comité des fortifications du 11 juillet 1848, Belle-Île.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 582, **Registre des avis du Comité des fortifications sur le crédit général pour la défense des côtes, 1846-1849. Séance du 11 juillet 1848, Place de Belle-Île et dépendances**.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 582

- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, copie des ordres laissés par le général Inspecteur de 1848.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857. **Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, copie des ordres laissés par le général Inspecteur de 1848, 19 juin 1857.**
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, Mémoire du chef du Génie sur les projets extraordinaires pour 1857-1858, 19 février 1857.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857. Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, Mémoire du chef du Génie sur les projets extraordinaires pour 1857-1858, 19 février 1857.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, supplément au mémoire du chef du Génie sur les projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857. **Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, supplément au mémoire du chef du Génie sur les projets extraordinaires pour 1857-1858, 18 mars 1857.**
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

- **1 VK 584. Avis du Comité des fortifications du 15 janvier 1858, Belle-Ile.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 584, **Registre des avis du Comité des fortifications sur le crédit général pour la défense des côtes, 1858-1867. Séance du 15 janvier 1858, Place de Belle-Ile.**
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 584

- **4 S2 52. Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1859, 30 mai 1860.**
  Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S2, archives du Génie de Belle-Île-en-Mer : 4 S2 52, **Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Île, Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1859, 30 mai 1860.**
  Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S2 52

- **4 S2 52. Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1862, 6 mars 1863.**
  Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S2, archives du Génie de Belle-Île-en-Mer : 4 S2 52, **Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Île, Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1862, 6 mars 1863.**
  Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S2 52

- **1 VK 41. Rapport sur la situation des travaux de défense des côtes à la fin de l'exercice 1861.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 41, Mémoires généraux sur les frontières maritimes, 1853-1885. **Rapport sur la situation des travaux de défense des côtes à la fin de l'exercice 1861**.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 41

- **Q 517. Bureau des Domaines de Belle-Île-en-Mer, extrait du registre des actes civils publics, 11 septembre 1891.**
  Archives départementales du Morbihan. Série Q, Domaines : Q 517 [cote provisoire], Belle-Île,1890-1980. **Bureau des Domaines de Belle-Île-en-Mer, extrait du registre des actes civils publics, 11 septembre 1891.**
  Archives départementales du Morbihan : Q 517

Bibliographie

- **La défense des îles bretonnes de l´Atlantique, des origines à 1860 [1983]**
  LE POURHIET-SALAT, Nicole. **La défense des îles bretonnes de l´Atlantique, des origines à 1860**. Vincennes, Service Historique de la Marine, 1983, 375 p.

- **TRUTTMANN, Philippe, Belle-Ile, ou la défense globale d'un littoral, 1990.**
  TRUTTMANN, Philippe, **Belle-Ile, ou la défense globale d'un littoral**, In CONGRES DE L'ASSOCIATION VAUBAN (5,6,7 mai 1989), *Vauban à Belle-Île*, Le Palais, Éditions Gondi, 1990, pages 88-98.

- **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud [1998]**

FAUCHERRE, Nicolas, PROST, Philippe, CHAZETTE, Alain. **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud**. Chauray-Niort, collection : les fortifications du littoral. 1998, 279 p., ISBN 2-910137-24-4.

- **MALCHAIR, Luc, et al. Index de la fortification française : Métropole et Outre-mer, 1874-1914, 2008.**
MALCHAIR, Luc, et al. **Index de la fortification française : Métropole et Outre-mer, 1874-1914**. Auto-édition, 2008, 832 p.

- **TOMINE, Jacques, Le Mur de l'Atlantique à Belle-Île-en-Mer, 2007.**
TOMINE, Jacques, **Le Mur de l'Atlantique à Belle-Île-en-Mer**, Locmaria, Société historique de Belle-Île-en-Mer, 2007, 64 pages.

Périodiques

- **CHAURIS, Louis, Nature et provenance des pierres mises en œuvre dans les ouvrages défensifs à Belle-Île (Morbihan).**
CHAURIS, Louis, **Nature et provenance des pierres mises en œuvre dans les ouvrages défensifs à Belle-Île (Morbihan)**, *Bulletin de l'association bretonne*, 2011, CXX, p. 285-302.

Liens web

• Lien vers la base Architecture Mérimée (notice Monuments Historiques) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PA56000035

Annexe 1

Propositions de la commission de 1841 pour la défense de Belle-Ile.

Armement proposé par le commission de 1841.
Belle-Ile.
Considérations générales.
Les nombreuses tentatives faites contre Belle Ile, suffisantes au besoin pour attester l'importance de cette position et pour justifier le développement des fortifications qu'on a cru devoir y élever à toutes les époques. Les Romains au cours de leurs conquêtes dans les Gaules, avaient compris la nécessité d'être maîtres de la position de Belle Ile ; ils l'occupèrent longtemps ; le centre de leur défense parait avoir été les hauteurs qui dominent le port du Vieux Château. Les Hollandais y descendirent en 1674, 1696, 1702 et 1744. Les Anglais y débarquèrent en 1761 et s'emparèrent même de la citadelle.
"Belle Ile, dit la Commission de défense de 1818, située à 4 lieues de la pointe de Quiberon, est la principale Ile d'un petit archipel dont font partie les îles d'Houat, d'Hoedick et de Dumet, ainsi qu'un grand nombre d'îlots et d'écueils. L'intervalle compris entre la côte et cet archipel, forme la rade du Parc, autre appelée la Chambre. La défense de Belle Ile, consiste en une citadelle, plusieurs batteries, redoutes et établissements, dont une partie est revêtue en maçonnerie... La citadelle doit être couverte par des ouvrages détachés, occupant les hauteurs circonvoisines".
"Belle Ile, dit la Commission de 1836, doit être mise dans un état de défense respectable, soit à raison de son importance propre, soit à cause de sa situation, en face d'une portion fort accessible de nos côtes, près d'une des meilleures rades de l'Europe, et parce qu'elle serait une place d'armes dangereuse dans les mains de l'ennemi".
Vient ensuite comme conclusion des considérations précédentes la proposition de l'agrandissement et de l'amélioration de la "citadelle, dernier refuge des troupes qui auraient combattu pour empêcher un débarquement".
Vauban avait consigné dans un mémoire écrit par lui en 1683, et qui existe au Comité du génie, une opinion conforme à l'opinion des hautes commissions que l'on vient de citer.
On peut donc résumer ainsi les avantages que présente la position de Belle Ile et le rôle que cette île est appelée à jouer : 1°, Belle Ile couvre une vaste étendue du littoral et observe la passe qui conduit à Lorient. 2°, Elle se trouve au centre du mouvement commercial qui a lieu entre le Nord et le Sud de la France. 3°, Elle offre, en face du port du Palais, un mouillage d'une bonne tenue, et un refuge assuré contre les ventes d'Ouest qui règnent les trois quarts de l'année dans ces parages. Aussi, l'ennemi maître de ce point fermerait une des principales voies de communication de notre commerce côtier, il tiendrait étroitement bloqués les ports compris entre le Croisic et Lorient ; il pourrait ravitailler des escadres et organiser des expéditions ; et du haut de cette place d'armes, se rapprocher de notre frontière, menacer incessamment une grande étendue de nos côtes. Cette position est donc à juste titre considérée comme un point stratégique de 1re importance.

La circonférence de Belle Ile est de 11 lieues environ. Sa plus grande longueur est de 16000 mètres, sa plus grande largeur de 8000. Ses côtes, élevées de plus de 100 pieds au dessus du niveau de la mer, servent de point de reconnaissance à tous les navires venant du large. Le haut plateau de l'Ile est entrecoupé de ravins nombreux, profonds, qui aboutissement à la mer, et forment à leur embouchures des anses plus ou moins grandes auxquelles on a donné le nom de ports. On en compte au moins quarante. Ce sont autant de points accessibles, mais qu'il est facile de défendre en profitant des accidents du terrain et des positions favorables à la défense.
Les deux ports principaux sont celui du Palais, où le Département des travaux publics fait construire un bassin à flot, et celui de Sauzon, qui passe pour le meilleur.
La plus belle plage de débarquement est celle des Grands Sables qui est accessible sur une étendue de près de 1000 mètres.
Ce n'est pas néanmoins dans cette baie, mais dans celle d'An Dro, que les Anglais descendirent en 1761. Au port Larron, est une superbe citerne construite par Vauban, et capable de fournir de l'eau douce à une grande escadre. Lors du siège de 1761, l'amiral anglais Keppel, disait que la possession de cette citerne valait à elle seule la conquête de l'Ile.
Le sol de Belle Ile est fertile, le bois y manque. On trouve assez de chevaux pour les transports de l'artillerie. Il n'y existe point de routes de ceinture, de sorte que les communications directes entre les différents points de la côte sont difficiles. Il serait dans l'intérêt de la défense de tracer sur la circonférence de l'Ile, un chemin praticable pour l'artillerie, qui servirait de lien aux batteries et aux divers postes d'observation.
La côte présente vers le S, et surtout vers l'O, des escarpements d'une grande hauteur, précédés d'écueils, tantôt apparents, tantôt cachés. De ce côté, la mer brise avec violence sur les récifs : le côté de l'Ile exposé au NE, vis-à-vis du continent est le seul abordable.
Système de défense de Belle-Ile. La citadelle du Palais, renferme les établissements nécessaires à la garnison de l'Ile entière. Commencé par le cardinal de Retz, continué par Fouquet, cet ouvrage présente un tracé irrégulier, et se trouve sous le commandement des hauteurs voisines. Vauban voulut changer sa situation ; il en fut empêché par un ordre exprès de Louis XIV ; et obligé de conserver les restes du fort Gondi, il se contenta d'indiquer les améliorations entreprises depuis, et que l'on complète en ce moment.
L'exécution de ces derniers travaux, déjà en partie terminés, permet de modifier le système de défense adopté jusqu'à ce jour pour Belle Ile. On conçoit, en effet, que lorsque le réduit de l'Ile n'offrait pas à la défense un appui solide, et un centre d'où les retours offensifs pussent rayonner, on ait multiplié les retranchements à la circonférence, élevé de nombreuses batteries, et fermé les ravins par des coupures (plusieurs des criques de débarquement sont fermées par des parapets de 4 mètres environ d'escarpe, reliés aux deux côtes de la crique. Quand la gorge n'est pas par elle même fort étroite et abrupte, cette fermeture n'est plus un obstacle pour l'ennemi ; elle lui permet même de venir sous son abri, se masser pour escalader ensuite la position. On ne saurait sans imprudence garnir des parapets d'un aussi mince relief de défenseurs qui, exposés à être enlevés de front ou coupés, ne pourront tenir ferme contre l'ennemi débarqué ; et puisque ces retranchements ne peuvent et ne doivent même pas être défendus énergiquement, mieux vaudrait une plage unie battue à bonne portée par la mousqueterie & la mitraille d'un réduit). Il fallait alors à tout prix empêcher un débarquement : aujourd'hui les conditions de l'attaque et de la défense sont changées.
Du côté de l'Ile qui regarde le continent se trouvent les seuls mouillages que les bâtiments puissent fréquenter et le courreau, ou passage des bâtiments qui fréquentent ces parages. C'est donc cette face qu'il faut armer de moyens d'actions extérieures, c'est à dire d'une puissante artillerie.
Les trois autres faces n'offrent point de mouillages ; les navires ne s'en approchent pas volontiers ; il devient donc en général inutile de les armer de grosse artillerie : mais comme cette partie de l'Ile présente un grand nombre de petites criques, favorables à des débarquements partiels, comme la disposition des petites vallées qui rayonnent du haut plateau de l'Ile vers ces petites criques permettrait à l'ennemi débarqué de se masser et d'arriver sans être aperçu jusqu'au cœur de l'Ile, toute cette portion de la côte doit être mise à l'abri des descentes. Le journal de la prise de Belle Ile, en 1761, prouve que les débarquements peuvent être opérés sur des points regardés comme inaccessibles : l'entreprise qui a réussi, en 1761, pourrait être tentée bien plus facilement avec la marine à vapeur : il est donc de la plus haute importance d'organiser sur tous les côtés vulnérables de l'Ile, des moyens de surveillance.
Des postes garde côtes, possédant une garnison de 40 hommes et 1 ou 2 obusiers de montagne, rempliraient bien ce but. Le poste devrait être établi de manière à ne pas être battu par l'artillerie des péniches ou des bateaux à vapeur de débarquement ; les sinuosités de ces criques offrent presque partout des rentrants qui permettraient de défiler les ouvrages : la force de la garnison permettrait de tenir constamment des patrouilles chargées de la surveillance exacte de la côte ; les pièces de montagne seraient destinées à tirer à obus contre les embarcations qui voudraient prendre terre, à tirer à mitraille sur les troupes débarquées, à défendre énergiquement le poste contre leur attaque ; elles seraient transportées au besoin avec les sorties sur d'autres points menacés ; enfin, dans touts les cas, elles serviraient de canon d'alarme.
Sur les caps élevés, quelques postes d'une moindre importance pourraient être établis dans le but de relier entre eux les postes situés dans les gorges.
En raison de la longueur de l'Ile, trois centres devraient être assignés sur le haut plateau à la défense mobile. Les positions les plus avantageuses seraient 1°, le moulin de Sauzon, observant la presqu'île du Nord entre le port du Vieux Château et le port de Sauzon ; 2e, le bourg de Bangor, observant le centre de la côte S et couvrant le Palais de ce côté ;

3°, le plateau de Samzun, observant la plage des Grands Sables et toute la pointe SE de l'Ile. Ces positions devraient être occupées dès que la présence d'escadres ennemies menaceraient l'Ile d'un danger sérieux : les deux positions extrêmes de Sauzon et de Samzun pourraient comporter chacune 500 hommes ; la position centrale de Bangor, chargée de tenir jusqu'à la rentrée au Palais des troupes des extrémités, comporterait 1000 hommes.
Enfin, ces trois petits camps auraient eux mêmes pour réduit la place du Palais. La garnison de la place, qui, dans le moment où l'on aura à disputer le débarquement à l'ennemi pourra être réduite à 1000 hommes, s'augmentera en cas d'échec, de toutes les troupes établies précédemment à la circonférence, & devra s'élever à 3500 hommes, chiffre minimum de la garnison d'une Ile aussi importante que Belle Ile. Sous l'empire cette garnison était habituellement de 5000 hommes, sous le commandement d'un lieutenant général commandant supérieur.
En résumé la face de l'Ile exposée au NE, peut être considérée comme un grand front de fortification, armé pour agir au loin sur les mouillages & le courreau ; les autres faces peuvent être considérées comme formant la gorge de l'ouvrage, leur fortification doit être simplement défensive.
On comptait quarante trois batteries dans Belle Ile savoir : 1°, Vingt de la citadelle du Palais à la pointe de Kéréso ; elles étaient consacrées à la défense de diverses plages de débarquement, des mouillages et de la portion de mer comprise entre l'Ile et le continent.
2°, Douze de la pointe de Kéréso à la pointe aux Poulains, c'est à dire, du côté de la mer sauvage ; leur seule destination était de battre au large, car elles étaient dans des positions trop élevées pour pouvoir défendre les petites anses, peu accessibles du reste, près desquelles elles ont été construites.
3°, Enfin, onze de la pointe aux Poulains à la citadelle du Palais ; elles remplissaient le même objet que les 20 premières.
Des retranchements terrassés à l'entrée des vallées, plusieurs postes, notamment à la pointe aux Poulains, à Borderies et à Locmaria, complétaient cet ensemble de mesures défendeurs qui péchaient évidemment par la multiplicité des ouvrages.
(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843**, p. 121-126)

Annexe 2

Propositions de la commission de 1841 pour la batterie du Bugul.

Armement proposé par la commission de 1841.
Belle-Ile.
[...]
Batterie du Bugull.
La batterie du Bugull sera appropriée.
[...]
La batterie sera armée de 6 bouches à feu :
- 2 pièces de 30, 2 obusiers de 22c à la batterie haute tirant sur l'anse de Samsun
- 2 obusiers de 22c à la batterie basse

Elle aura pour réduit un corps de garde défensif n° 2.
Elle sera classée de 1re importance.
La pointe du Bugull est moins saillante, moins élevée au dessus du niveau de la mer que celle du Gros-Rocher. Une batterie construite sur cet emplacement flanque et même prend à revers les sables de Samsun, et bat le mouillage. Comme la précédente, elle se compose de deux ouvrages, éloignés l'un de l'autre d'environ 70 mètres, et situés tous les deux sur la langue de terre qui forme la saillie du promontoire .
L'ouvrage le plus avancé en mer peut être enfilé facilement, mais comme il est bien situé pour prendre des revers sur les Grands Sables, la Commission l'arme de 2 obusiers de 22c, tirant tous deux dans l'anse de Samzun. L'ouvrage en arrière est bien situé aussi pour battre les approches des grands sables.
L'ouvrage avancé a un magasin à poudre et un corps de garde pour 16 hommes en bon état qui pourraient être utilisés.
(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843**, p. 129)

Annexe 3

Etude d’inventaire sur le canton de Belle-Ile-en-Mer, 1973 :

Lien PDF

Illustrations

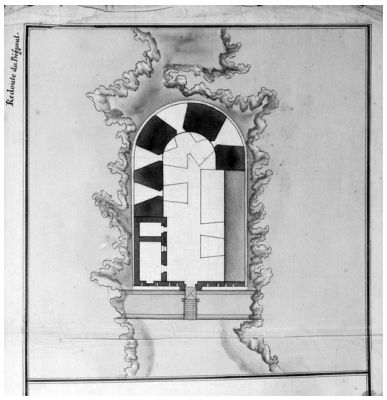

Plan de la Redoute de Bugul de De Taille 1780
Phot. Guy Artur
IVR53_19775600071V

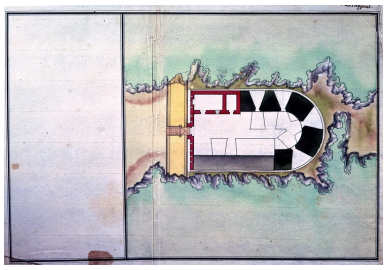

Plan de la Redoute de Bugul.
Phot. Auteur inconnu
IVR53_19775600072VA

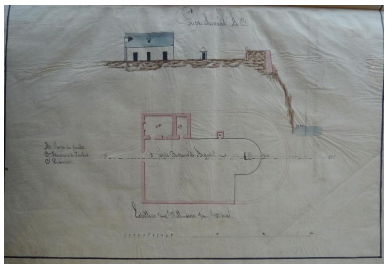

1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607290NUCA

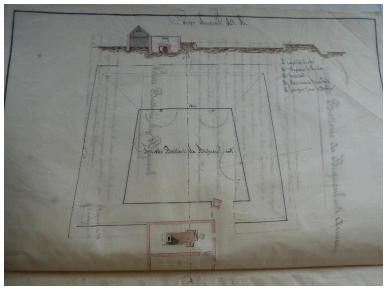

1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607291NUCA

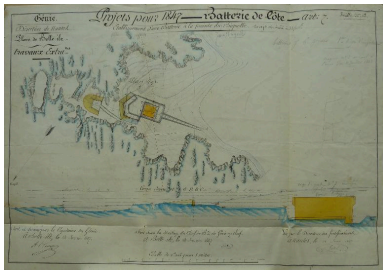

1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1847, établissement d'une batterie à la pointe de Biguelle, 14 janvier 1847.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607292NUCA

1 VK 534. Croquis n° 3 annexé à l'avis du Comité en date du 11 juillet 1848, établissement d'une batterie à la pointe du Bugull.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607296NUCA

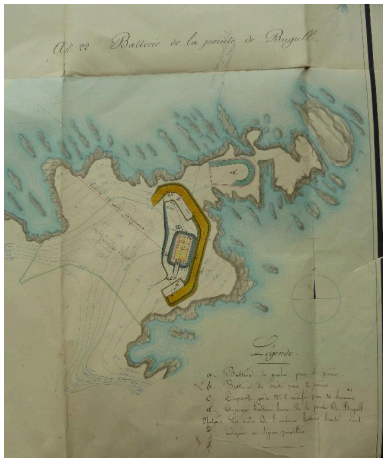

1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1857, 19 février 1857.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607294NUCA

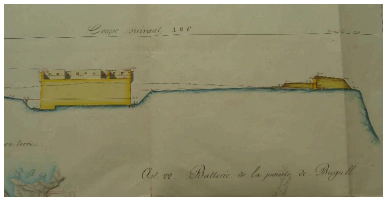

1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1857, 19 février 1857.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607295NUCA

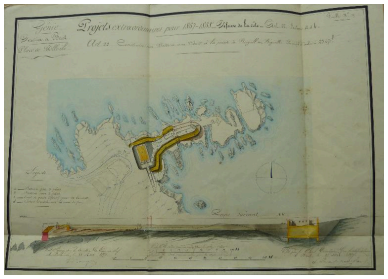

1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 19 des projets extraordinaires pour 1857, construire une batterie avec réduit à la pointe de Bugull, 18 mars 1857.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607293NUCA

1 VK 534. Croquis annexé à l'avis du Comité en date du 15 janvier 1858, construire une batterie avec réduit à la pointe de Bugull.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607297NUCA

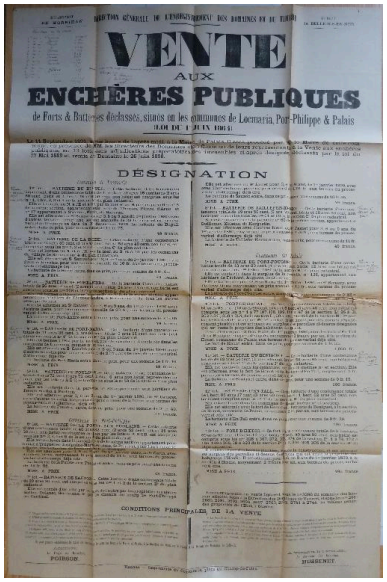

Q 517. Affiche annonçant la vente aux enchères du 11 septembre 1891.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607972NUCA

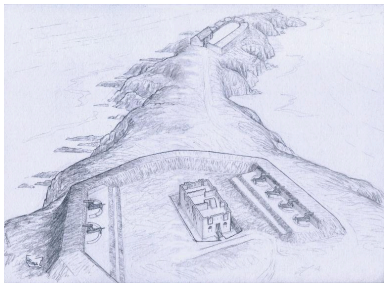

Locmaria, batterie du Bugul, évocation vers 1870 avec l'artillerie en place, par Lionel Duigou.
Autr. Lionel Duigou
IVR53_20175608645NUCY

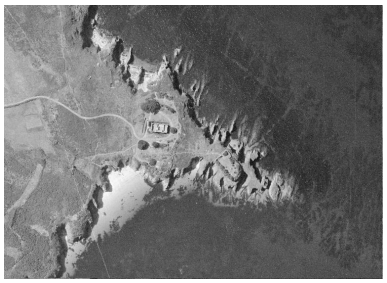

Locmaria, batterie de la pointe du Bugul, orthophotographie, 1950, détail.
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20175608679NUCY

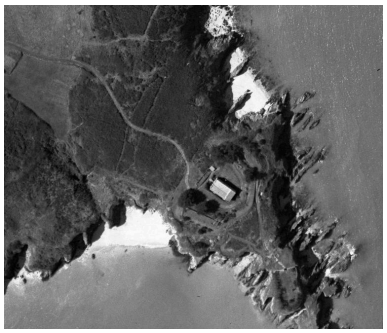

Locmaria, batterie de la pointe du Bugul, orthophotographie, 1964, détail.
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20175608680NUCY

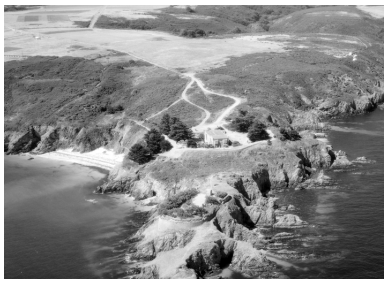

Vue aérienne prise du nord-est
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19755600344V

Vue aérienne prise du nord
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19755600347V

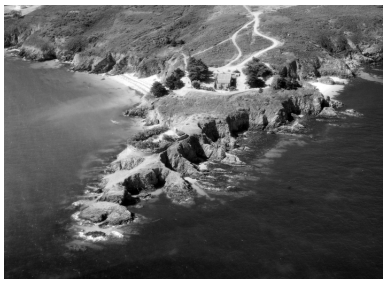

Vue aérienne prise du nord
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19755600346V

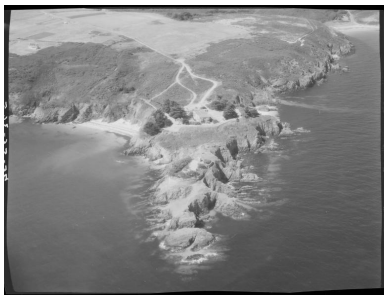

Vue aérienne prise du nord-est
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19755600345V

Réduit, vue générale
Phot. Jean-Pierre Ducouret

Ancienne batterie
Phot. Jean-Pierre Ducouret

Ancienne batterie, côté mer

IVR53_19745600799Z IVR53_19745600817Z Phot. Jean-Pierre Ducouret
IVR53_19745600801Z

Locmaria, batterie du Bugul, vue de l'est.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607298NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Corps de garde crénelé actuellement maison, batterie du Bugul (Locmaria) (IA56132122) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe du Bugul

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération d'Inventaire des fortifications littorales du milieu du 19e siècle dans les îles de Bretagne Sud (1830-1870) (IA56132133)
Présentation de la commune de Locmaria (IA56006424) Bretagne, Morbihan, Locmaria
Les batteries d'artillerie de côte, 1840-1870 (IA56132132)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Batterie, Pointe du Gros Rocher (Le Palais) (IA00008994) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Gros Rocher
Corps de garde crénelé actuellement maison, batterie du Bugul (Locmaria) (IA56132122) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe du Bugul
Batterie, Pointe de la Biche (Locmaria) (IA00008989) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Biche (la)
Batterie, Pointe de Ramonette (Le Palais) (IA00008998) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Ramonette
Batterie, Pointe du Cardinal (Sauzon) (IA00008961) Bretagne, Morbihan, Sauzon, Pointe du Cardinal
Batterie, Pointe du Gros Rocher (Le Palais) (IA00008994) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Gros Rocher
Batterie du Vésuve (détruite), 1 rue des remparts (Le Palais) (IA56131969) Bretagne, Morbihan, Le Palais, 1 rue des remparts
Batterie Hoche, Haute Boulogne (Le Palais) (IA56132128) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Haute Boulogne
Batteries, Pointe de Taillefer (Le Palais) (IA00008957) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Pointe de Taillefer
Citadelle (Le Palais) (IA56001939) Bretagne, Morbihan, Le Palais
Corps de garde crénelé actuellement maison, Port Larron (Le Palais) (IA00008996) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Port Larron
Ensemble fortifié, Port Fouquet (Le Palais) (IA00008958) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Port Fouquet
Ensemble fortifié (batteries et corps de garde crénelé), Pointe des Poulains (Sauzon) (IA00008963) Bretagne, Morbihan, Sauzon, Pointe des Poulains
Ensemble fortifié (batteries et retranchement), Port Blanc et Pointe d'Arzic (Locmaria) (IA00008980) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe d'Arzic
Ensemble fortifié (redoute et batterie), Pointe de Kerdonis (Locmaria) (IA00008985) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe de Kerdonis
Ensemble fortifié (retranchement, batterie, tour crénelée), Port Andro (Locmaria) (IA00008984) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Port Andro
Ensemble fortifié (retranchements, batterie et corps de garde crénelé), Port Maria (Locmaria) (IA00008982) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Port Maria
Ensemble fortifié (retranchements, redoutes, batteries, corps de garde crénelé, blockhaus), Les Grands Sables (Locmaria) (IA00008991) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Grands Sables (les)
Fortification d'agglomération dite enceinte urbaine (Le Palais) (IA56001940) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Intra-muros

Auteur(s) du dossier : Patrick Jadé, Lionel Duigou, Service régional de l'Inventaire de Bretagne
Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Région Bretagne ; (c) Association 1846

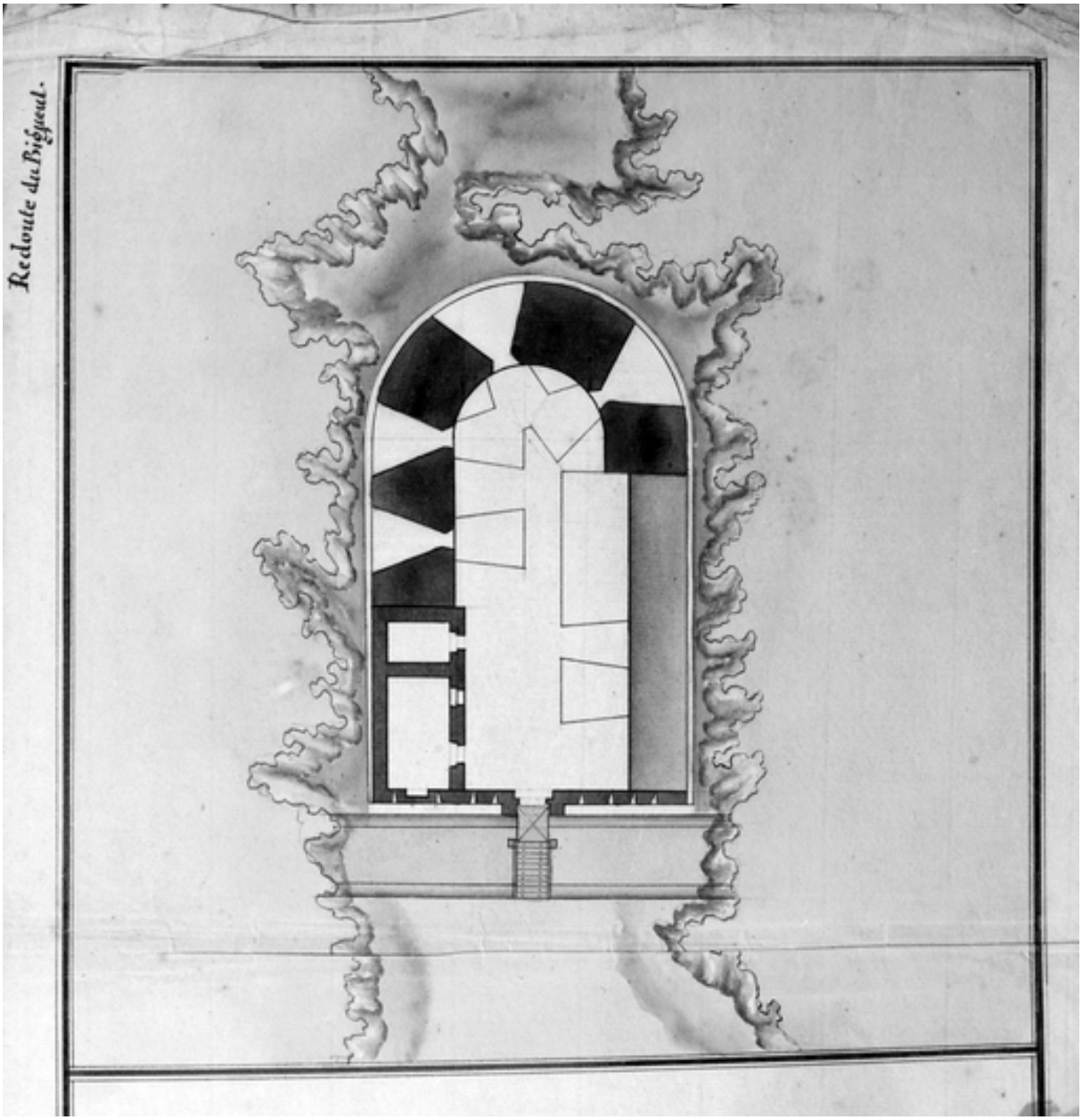

Plan de la Redoute de Bugul de De Taille 1780

Référence du document reproduit :

- **Bibliothèque municipale de Quimper, Ms11.**
  Bibliothèque municipale de Quimper, Ms11.
  Ms11

IVR53_19775600071V
Auteur de l'illustration : Guy Artur
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

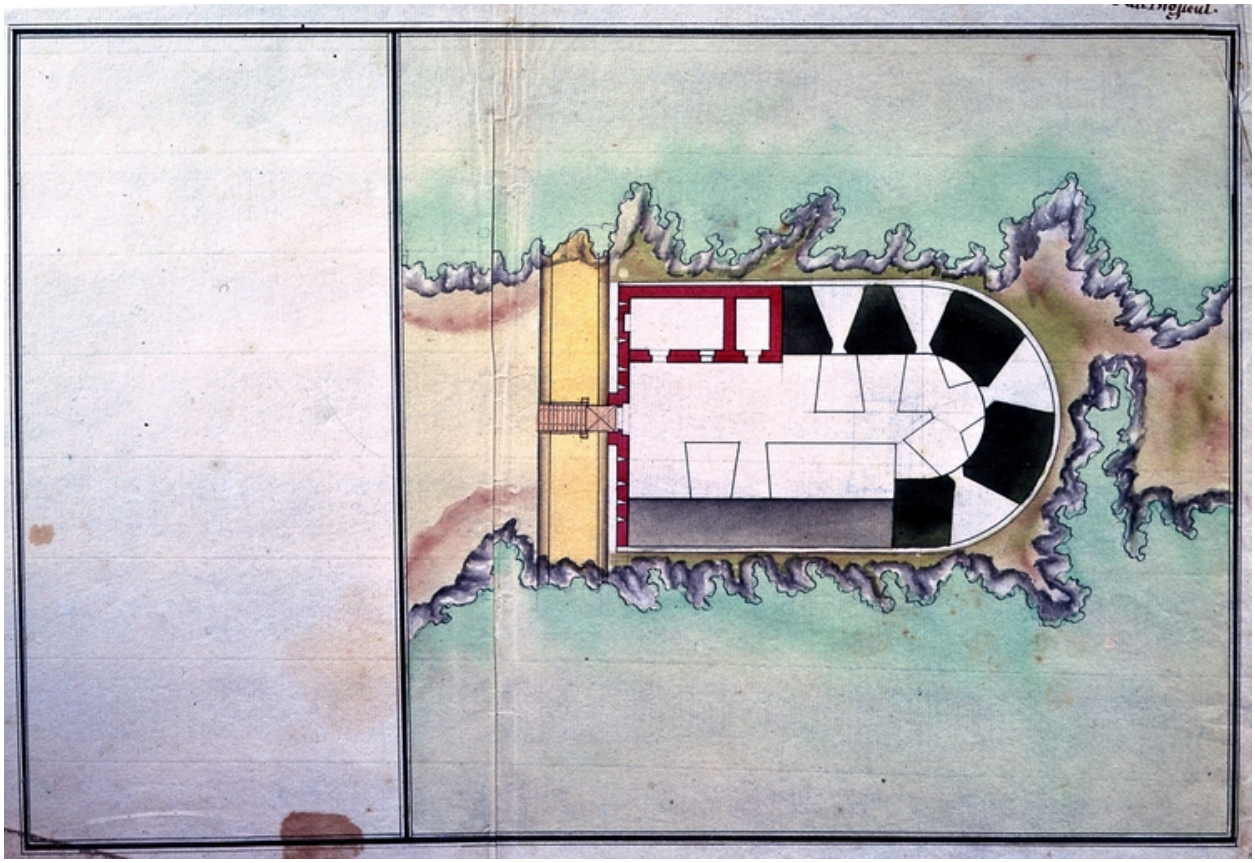

Plan de la Redoute de Bugul.

IVR53_19775600072VA
Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

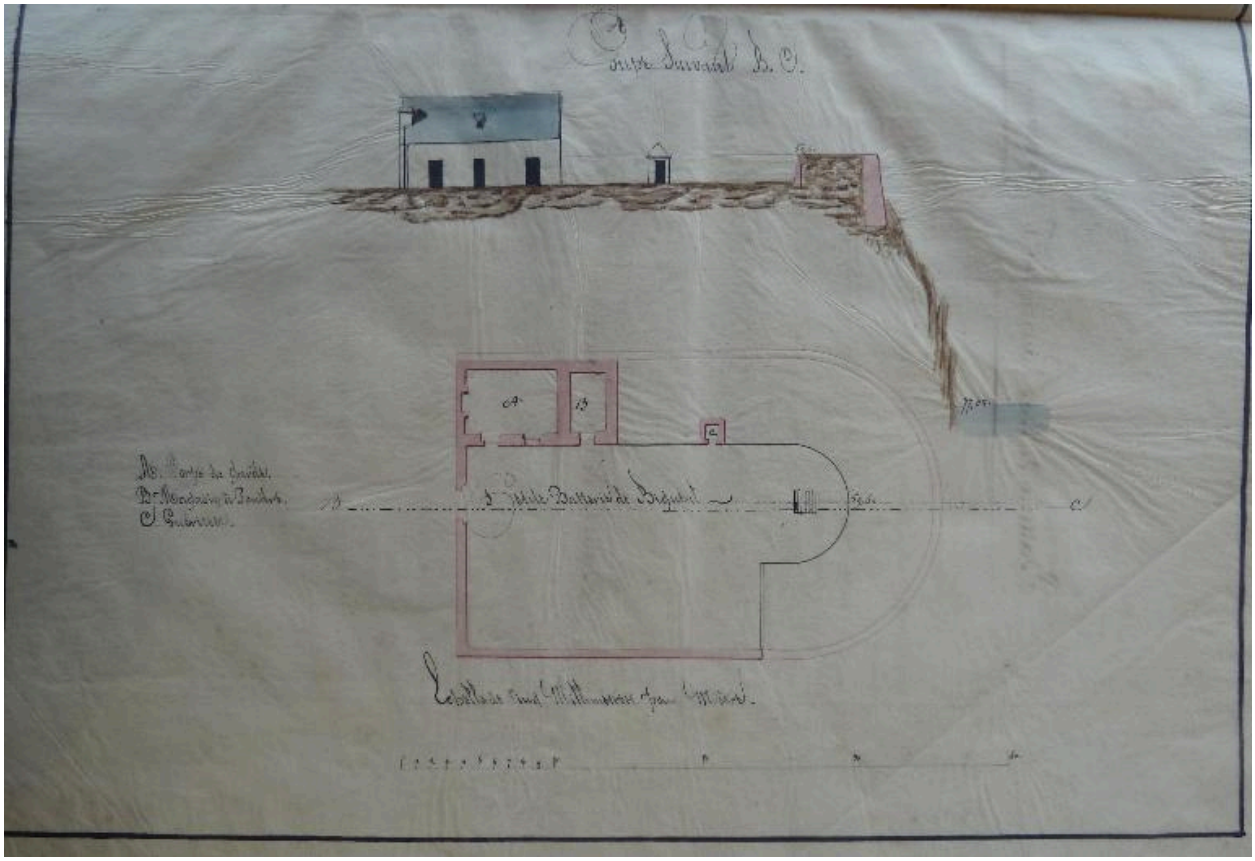

1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.

Référence du document reproduit :

- **1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.**
  Archives départementales du Morbihan. Série Fi, Documents figurés ; 1 Fi 304, **Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.**
  Archives départementales du Morbihan : 1 Fi 304

IVR53_20175607290NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Archives départementales du Morbihan
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

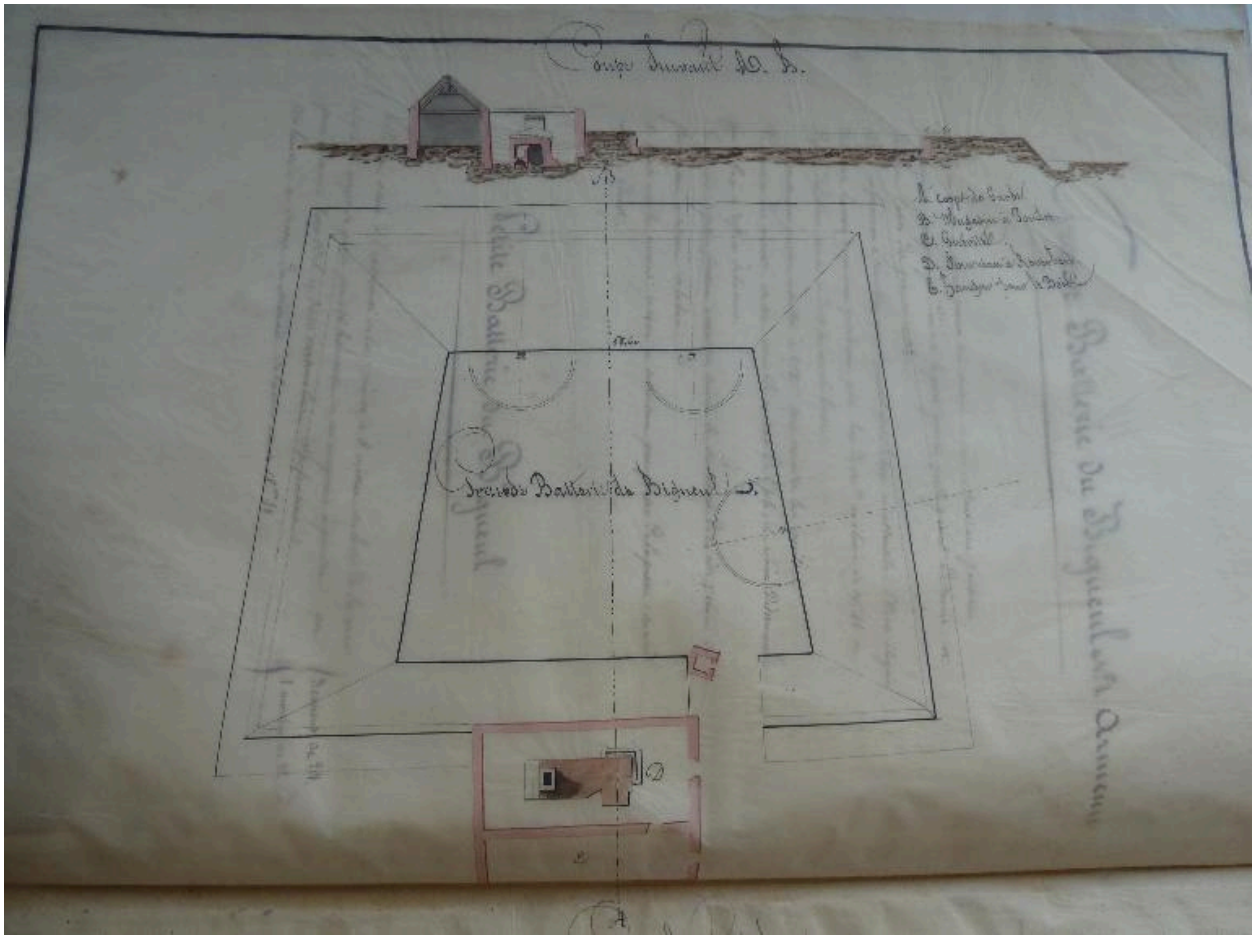

1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.

Référence du document reproduit :

- **1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.**
  Archives départementales du Morbihan. Série Fi, Documents figurés ; 1 Fi 304, **Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.**
  Archives départementales du Morbihan : 1 Fi 304

IVR53_20175607291NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Archives départementales du Morbihan
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

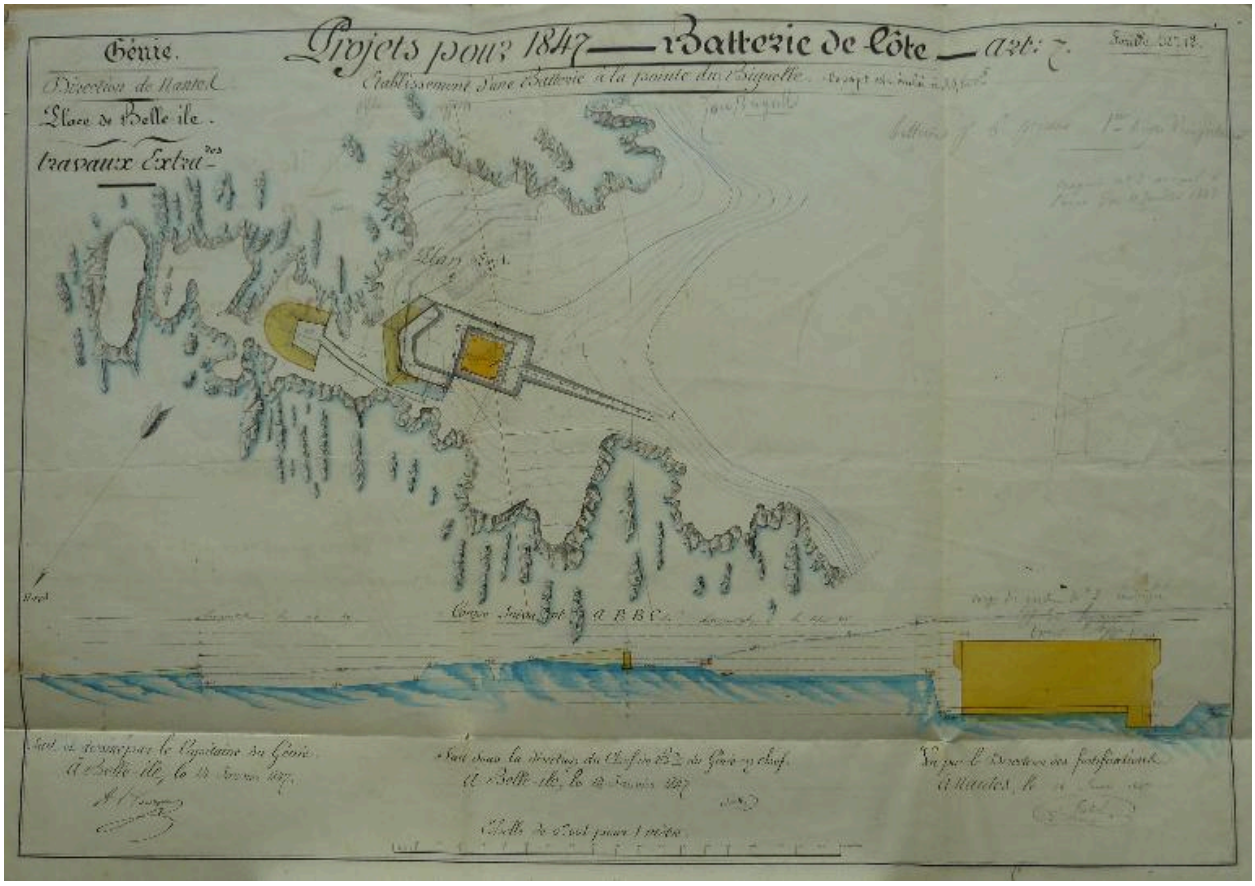

1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1847, établissement d'une batterie à la pointe de Biguelle, 14 janvier 1847.

Référence du document reproduit :

- **1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1847, établissement d'une batterie à la pointe de Biguelle, 14 janvier 1847.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 292, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1847.
  Direction du Génie de Nantes, Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1847, établissement d'une batterie à la pointe de Biguelle, 14 janvier 1847.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 292

IVR53_20175607292NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

1 VK 534. Croquis n° 3 annexé à l'avis du Comité en date du 11 juillet 1848, établissement d'une batterie à la pointe du Bugull.

Référence du document reproduit :

- **1 VK 534. Croquis n° 3 annexé à l'avis du Comité en date du 11 juillet 1848, établissement d'une batterie à la pointe du Bugull.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 534, Croquis annexés aux avis du Comité, Bellegarde, Belle-Île-en-Mer, Bergues (1818-1885). **Croquis n° 3 annexé à l'avis du Comité en date du 11 juillet 1848, établissement d'une batterie à la pointe du Bugull.**
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 534.

IVR53_20175607296NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

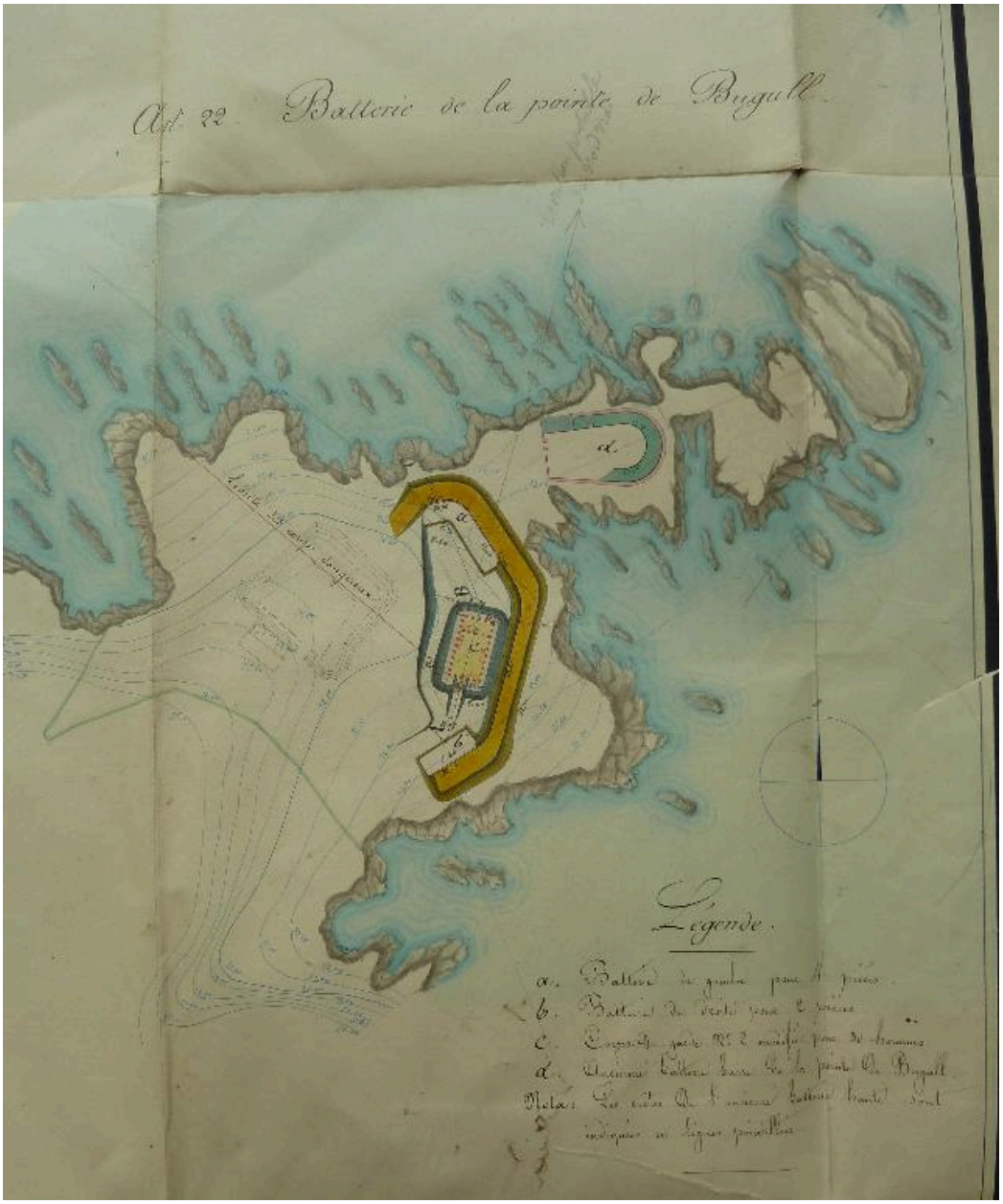

1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1857, 19 février 1857.

Référence du document reproduit :

- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1857, 19 février 1857 [papillote de correction du 18 mars 1857].**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857.
  Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1857, 19 février 1857 [papillote de correction du 18 mars 1857].
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

IVR53_20175607294NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

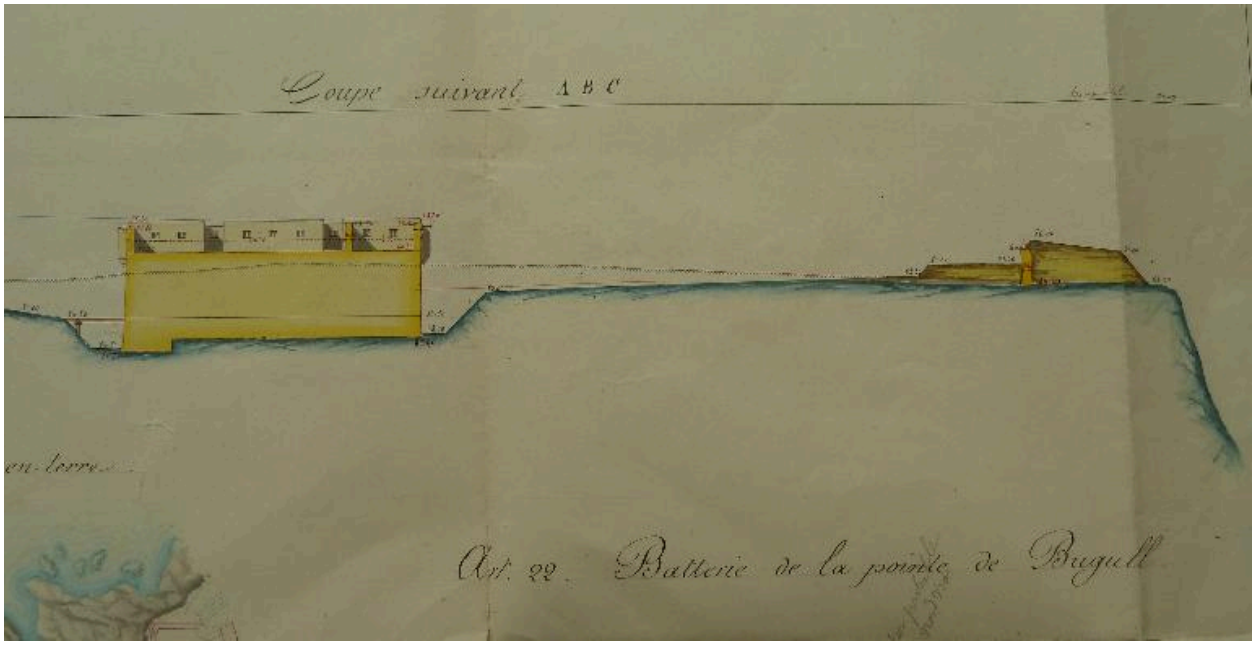

1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1857, 19 février 1857.

Référence du document reproduit :

- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1857, 19 février 1857 [papillote de correction du 18 mars 1857].**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857.
  Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 12 des projets extraordinaires pour 1857, 19 février 1857 [papillote de correction du 18 mars 1857].
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

IVR53_20175607295NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 19 des projets extraordinaires pour 1857, construire une batterie avec réduit à la pointe de Bugull, 18 mars 1857.

Référence du document reproduit :

- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 19 des projets extraordinaires pour 1857, construire une batterie avec réduit à la pointe de Bugull, 18 mars 1857.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857.
  Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 19 des projets extraordinaires pour 1857, construire une batterie avec réduit à la pointe de Bugull, 18 mars 1857.
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

IVR53_20175607293NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

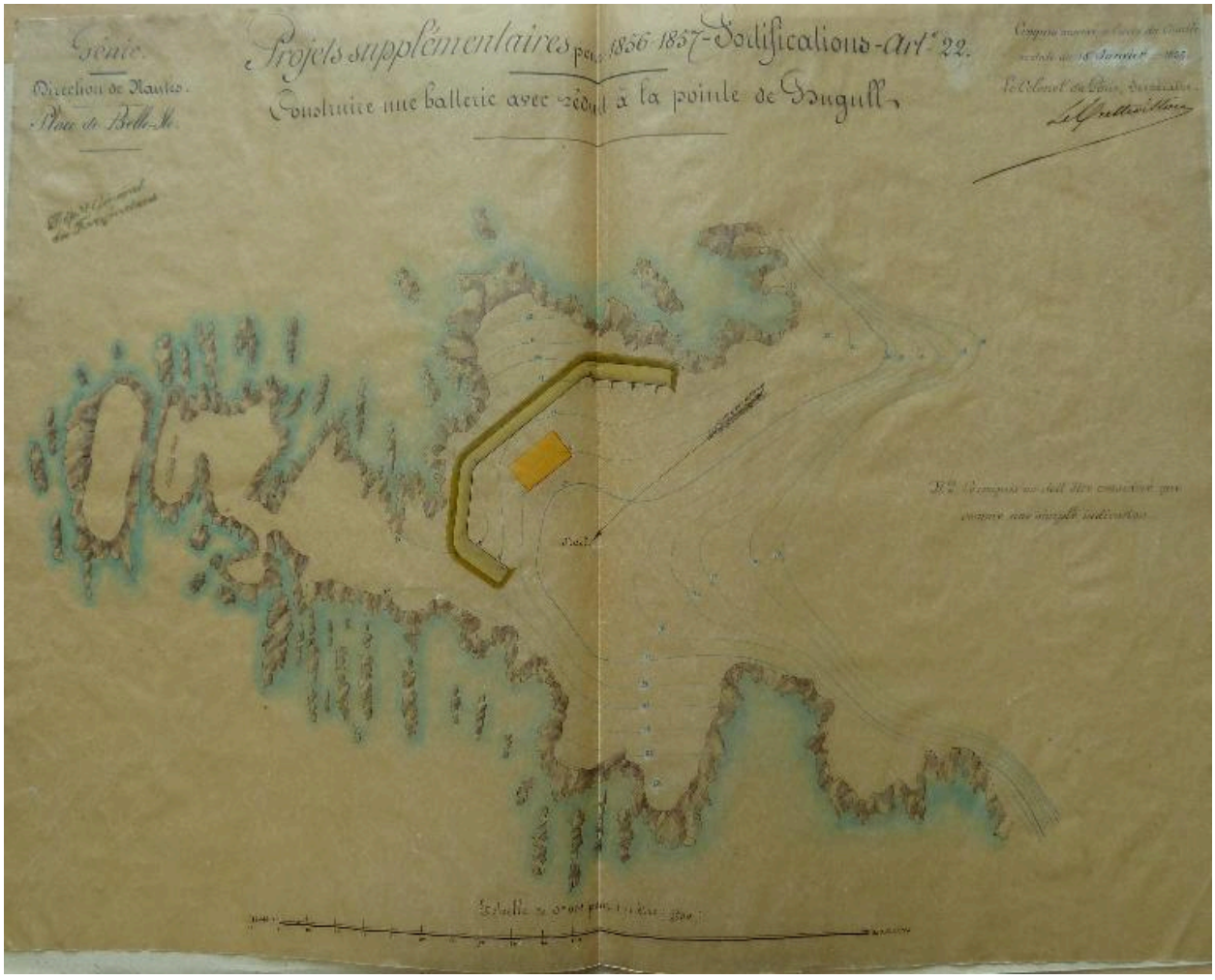

1 VK 534. Croquis annexé à l'avis du Comité en date du 15 janvier 1858, construire une batterie avec réduit à la pointe de Bugull.

Référence du document reproduit :

- **1 VK 534. Croquis annexé à l'avis du Comité en date du 15 janvier 1858, construire une batterie avec réduit à la pointe de Bugull.**
  Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 534, Croquis annexés aux avis du Comité, Bellegarde, Belle-Île-en-Mer, Bergues (1818-1885). **Croquis annexé à l'avis du Comité en date du 15 janvier 1858, construire une batterie avec réduit à la pointe de Bugull.**
  Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 534

IVR53_20175607297NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

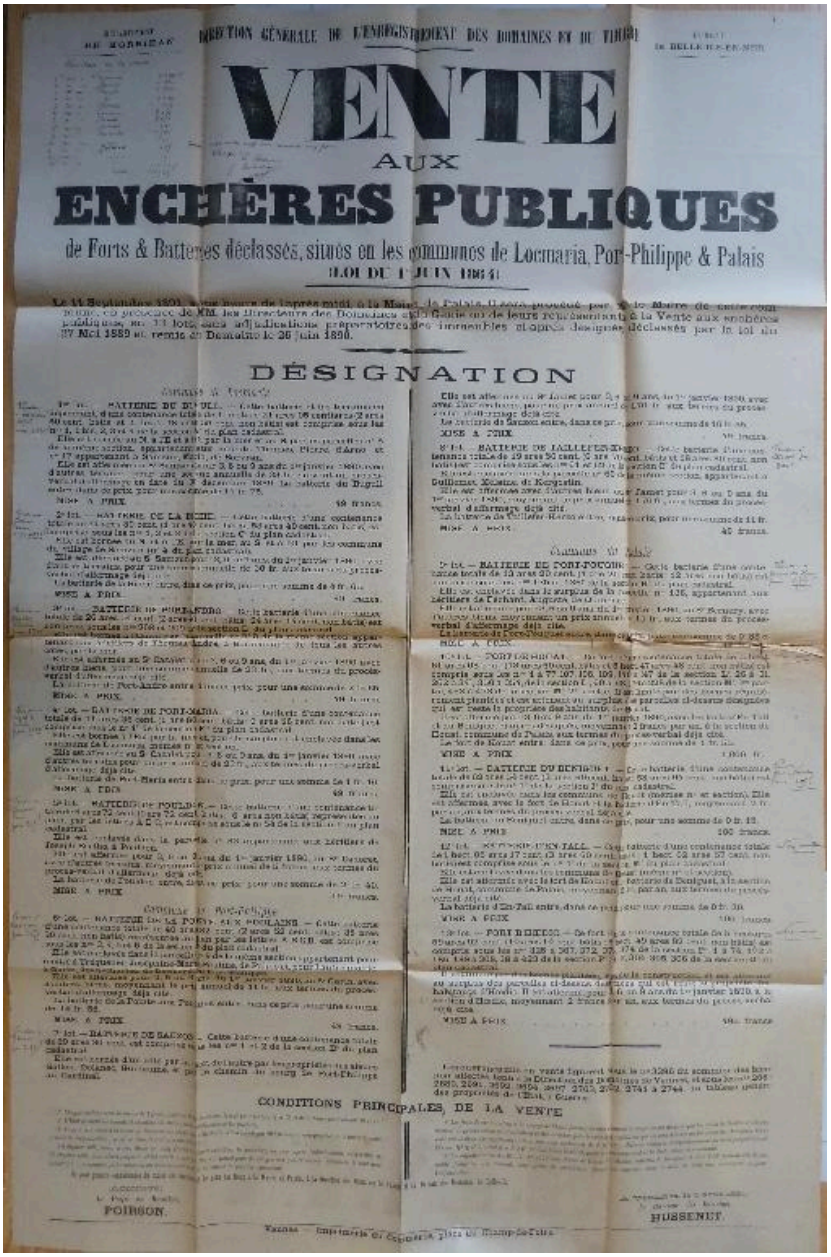

VENTE
AUX
ENCHÈRES PUBLIQUES
de Forts & Batteries déclassés, situés en les communes de Locmaria, Port-Philippe & Palais
DÉSIGNATION
CONDITIONS PRINCIPALES DE LA VENTE

Q 517. Affiche annonçant la vente aux enchères du 11 septembre 1891.

Référence du document reproduit :

- **Q 517. Affiche annonçant la vente aux enchères du 11 septembre 1891.**
  Archives départementales du Morbihan. Série Q, Domaines : Q 517 [cote provisoire], Belle-Île,1890-1980.
  Affiche annonçant la vente aux enchères du 11 septembre 1891.
  Archives départementales du Morbihan : Q 517

IVR53_20175607972NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Archives départementales du Morbihan
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

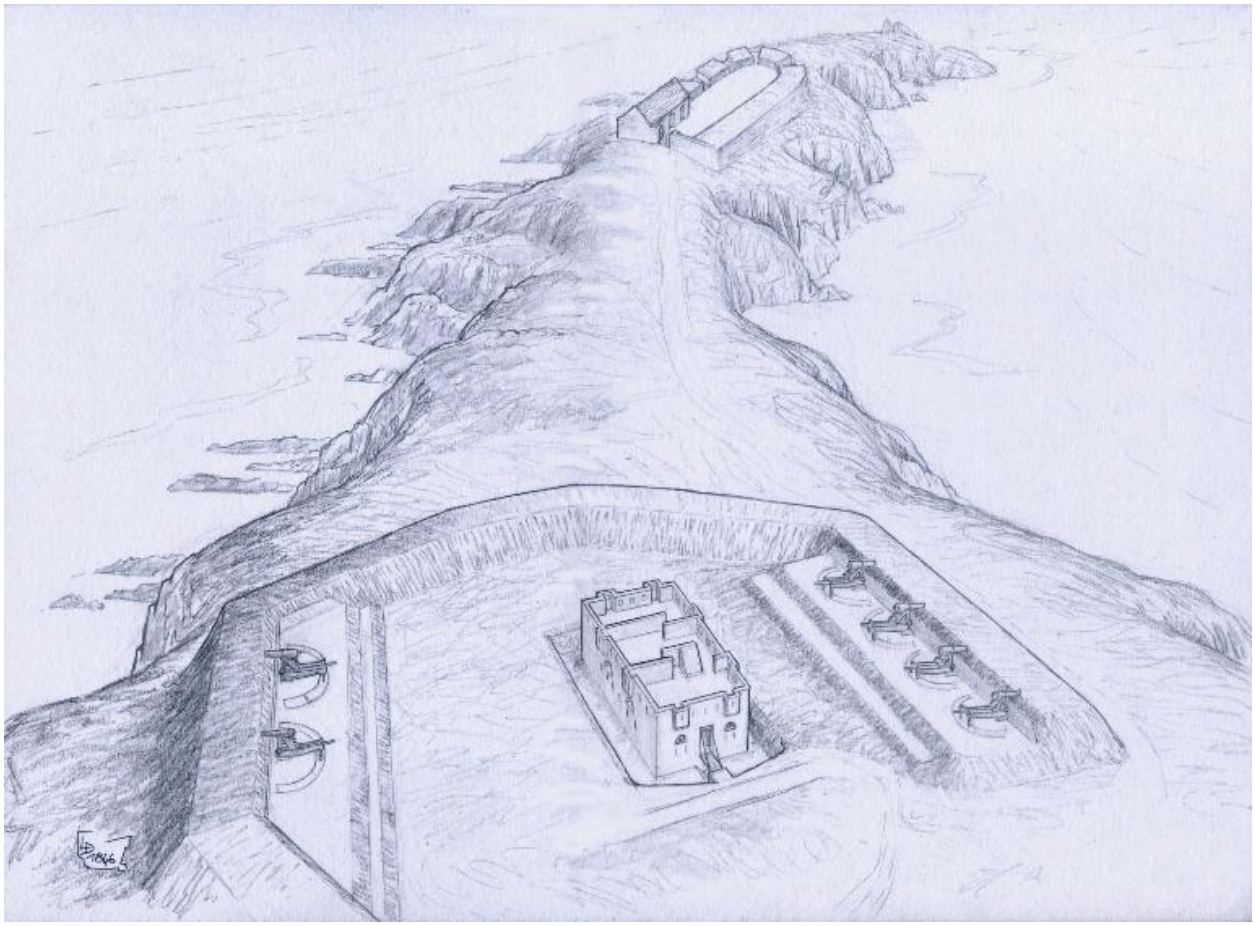

Locmaria, batterie du Bugul, évocation vers 1870 avec l'artillerie en place, par Lionel Duigou.

IVR53_20175608645NUCY
Auteur du document reproduit : Lionel Duigou
(c) Association 1846
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

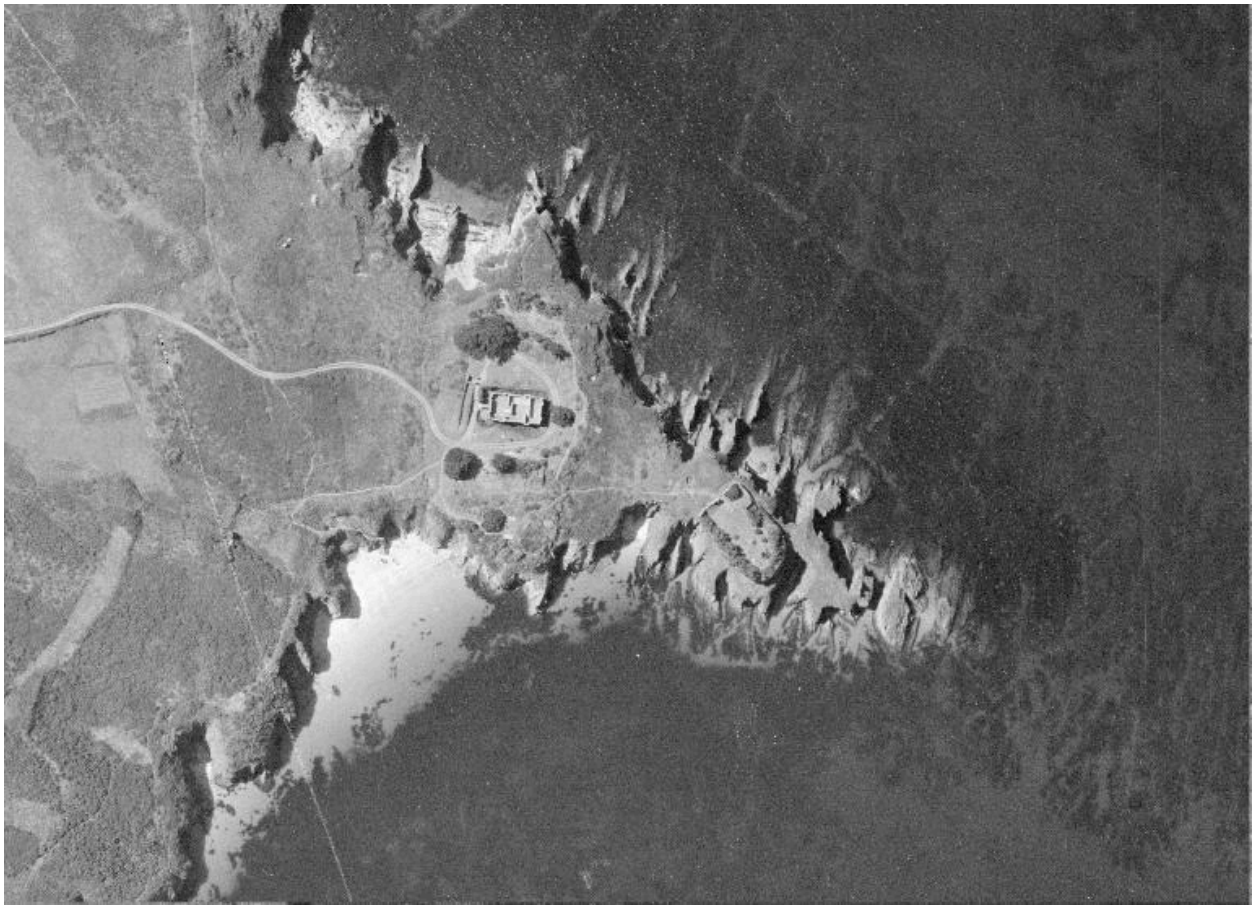

Locmaria, batterie de la pointe du Bugul, orthophotographie, 1950, détail.

Référence du document reproduit :

- http://remonterletemps.ign.fr/

IVR53_20175608679NUCY
Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
Date de prise de vue : 1950
(c) IGN
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Locmaria, batterie de la pointe du Bugul, orthophotographie, 1964, détail.

Référence du document reproduit :

- http://remonterletemps.ign.fr/

IVR53_20175608680NUCY
Auteur de l'illustration : Auteur inconnu
Date de prise de vue : 1964
(c) IGN
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne prise du nord-est

IVR53_19755600344V
Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne prise du nord

IVR53_19755600347V
Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

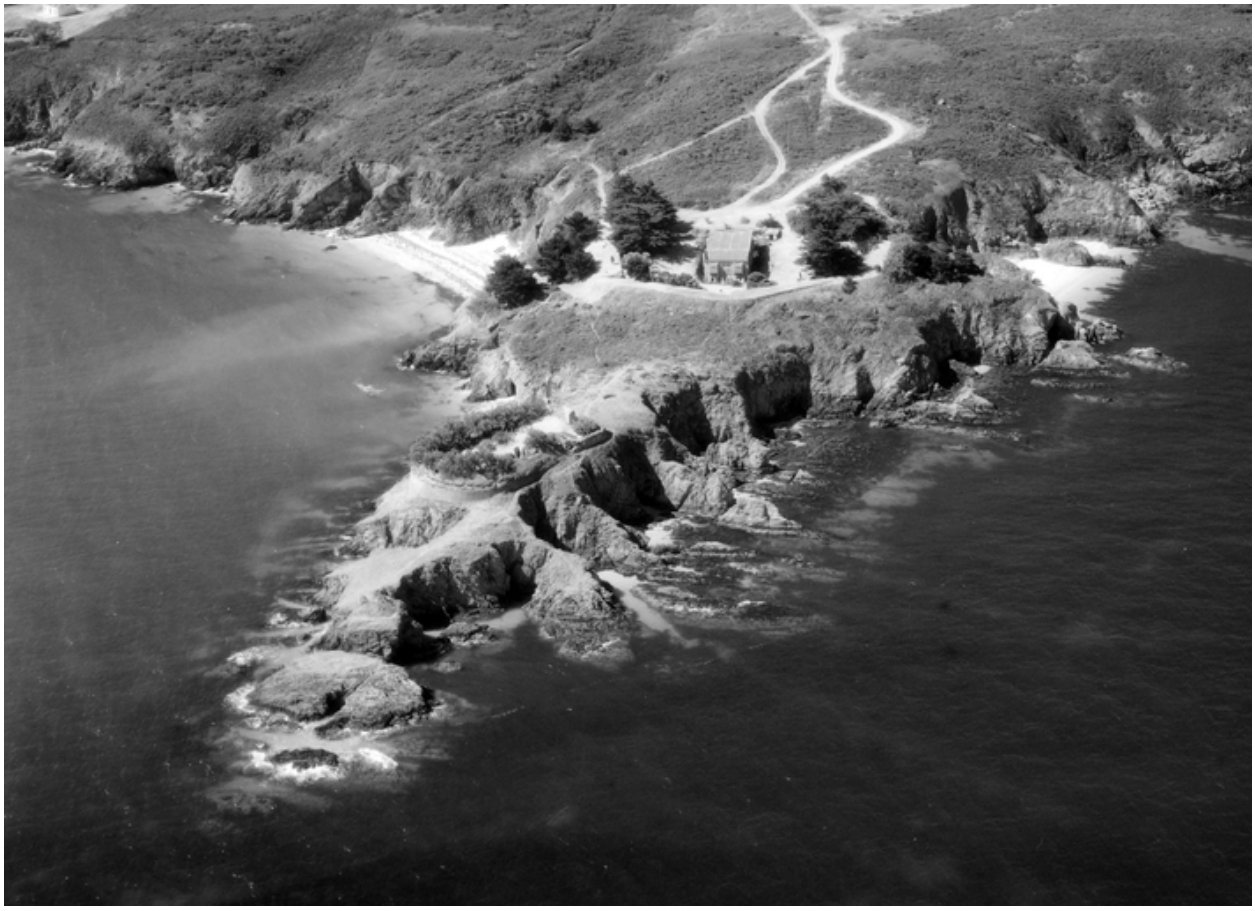

Vue aérienne prise du nord

IVR53_19755600346V
Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne prise du nord-est

IVR53_19755600345V
Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Réduit, vue générale

IVR53_19745600799Z
Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ancienne batterie

IVR53_19745600817Z
Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ancienne batterie, côté mer

IVR53_19745600801Z
Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Locmaria, batterie du Bugul, vue de l'est.

IVR53_20175607298NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
Date de prise de vue : 2017
(c) Association 1846
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation